

QALY : coûts et bénéfices des nouveaux traitements ^[1]

Innovation ^[2]

Pour décider quels médicaments ils vont rembourser, de nombreux pays se réfèrent au système des QALY et en précisent le montant maximal acceptable pour un remboursement. La Belgique, quant à elle, ne communique pas de seuil officiel.

Littéralement, un « Quality adjusted life year » (QALY) est une année de vie en bonne santé. « *Cet indicateur a été inventé par les Canadiens pour mesurer ce qu'un traitement médical permet de faire gagner au patient en terme d'espérance et/ou de qualité de vie* », explique le Pr Lieven Annemans, professeur d'économie de la santé à l'Université de Gand.

Chaque nouveau traitement médical se voit attribuer un score en QALY. Exemples : un médicament qui prolonge l'espérance de vie de 10 ans en bonne santé vaut 10 QALY. S'il fait gagner 10 ans, mais avec une qualité de vie à moitié moins bonne, il vaut 5 QALY. « *Cette mesure est très utile, car elle permet de comparer des pommes et des poires !* » commente le Pr Annemans. « *C'est-à-dire d'évaluer n'importe quel traitement pour n'importe quelle pathologie, à l'aune de critères chiffrés d'espérance et de qualité de vie.* »

Combien vaut un QALY ?

Pour calculer le coût d'un QALY, les spécialistes utilisent un autre indicateur : l'ICER. L'« Incremental cost effectiveness ratio » est le rapport entre le coût net d'un traitement et son efficacité en termes de QALY. Imaginons un nouveau médicament qui coûterait 60 000 € nets au système des soins de santé et permettrait au patient de gagner 3 QALY. Dans ce cadre, une année en bonne santé pour ce patient coûte 20 000 €.

Cela dit, le seuil, la limite monétaire d'un QALY varie selon le pays où l'on se trouve et/ou le type de maladie auquel on est confronté. Pour l'Organisation mondiale de la Santé, par exemple, le coût d'un QALY ne devrait pas excéder le Produit national brut (PNB) par habitant. Mais dans la plupart des pays européens, les systèmes des soins de santé peuvent payer plus, surtout quand la maladie est grave !

Le système proposé aux Pays-Bas

Car c'est toute la question : combien un pays est-il prêt à payer pour un QALY ? « *C'est très variable* », répond le Pr Annemans. « *Au Royaume-Uni, par exemple, le seuil tourne autour de 30 000 £. Aux Pays-Bas, 3 seuils maximum ont été proposés en 2015, en fonction de la gravité de la maladie : 20 000 €/QALY pour des pathologies bénignes, 50 000 € pour des maladies modérément sévères et 80 000, voire 100 000 € pour les maladies les plus graves.*

C'est-à-dire que le système des soins de santé hollandais est prêt à déboursé jusqu'à 100 000 € pour faire gagner l'équivalent d'une année en bonne santé à une personne atteinte d'une maladie grave (un cancer, par exemple). Au-delà, il ne rembourse plus ou beaucoup moins. Ce qui permet de garder le budget des soins de santé sous contrôle. »

Et en Belgique ?

Chez nous, les spécialistes parlent de 40 000 € par QALY. Soit un peu plus que le PNB par habitant (1). Cependant, ce chiffre n'est pas officiel. Dans les faits, les seuils varient en fonction d'autres paramètres : prévalence de la maladie, nombre de patients concernés, etc. « *Personnellement, j'estime qu'on aurait tout à gagner à ce que le système soit plus transparent* », commente le Pr Annemans. « *Si la Belgique communiquait clairement sur le(s) seuil(s) QALY, les firmes pharmaceutiques sauraient à quoi s'en tenir... et ajusteraient leurs prix en conséquence. Car nous avons besoin des innovations du secteur. Les patients belges doivent pouvoir avoir accès aux traitements innovants, mais pas à n'importe quel prix !* »

Des contrats avec les firmes

L'une des raisons avancées par ceux qui s'opposent à un système plus transparent est l'incertitude entourant l'efficacité des nouveaux médicaments. En effet, c'est une chose d'obtenir des résultats notables dans le cadre d'une étude clinique, où les patients sont soigneusement sélectionnés et suivis de près. C'en est une autre dans la vie « réelle » ! « *Certains médicaments ne rencontrent pas les attentes* », explique le Pr Annemans. « *Mais contre cette incertitude, certains pays comme l'Italie ou le Royaume-Uni font signer des contrats aux firmes pharmaceutiques. Si un ou deux ans après sa mise sur le marché et son remboursement par le système, le nouveau médicament n'est pas aussi efficace que prévu, alors la firme doit rembourser une partie de l'argent qu'elle a gagné.* » Un bon mécanisme pour limiter les dépenses inutiles !

(1) En Belgique, le PNB par habitant s'élève à 37 000 € par an.

Source URL: <https://www.novartis.be/fr/stories/laces-linnovation/qaly-couts-et-benefices-des-nouveaux-traitements>

Links

[1] <https://www.novartis.be/fr/stories/laces-linnovation/qaly-couts-et-benefices-des-nouveaux-traitements>

[2] <https://www.novartis.be/fr/stories/innovations>